



# L'Élan

des parents

PUBLICATION DE LA FÉDÉRATION

DES PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

MAI 2000, VOLUME 4, N°1

**SUIS-JE  
FRANCOPHONE  
ou anglophone?**

**L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS  
À TERRE-NEUVE ET AU  
LABRADOR**

**selon M<sup>e</sup> Roussel**

**L'ESTIME DE SOI  
des parents**

**NOUVELLES PLUMES  
à notre chapeau!**

**UNE PRÉMATERNELLE  
à St. John's**

# P

## our vous...

Ah! Le mois de mai! C'est le printemps, les fleurs, l'éveil de la nature, le jardin, les examens, la fin de l'année scolaire et surtout... les vacances! Donc, pour terminer l'année scolaire en beauté, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador vous présente pour la première fois, cette année, *L'Élan des parents*.

Nous vous offrons dans cette parution une série d'articles qui vous touchent, vous les parents, premiers éducateurs, mais aussi tous les membres de notre communauté. Dans cette édition, nous vous proposons une chronique écrite par Serge Rouselle, vice-doyen et professeur à l'École de droit de l'Université de Moncton, un retour sur le dossier de promotion et de recrutement, une entrevue avec Kim Larouche, présidente du comité de la prématernelle « Les sauterelles » de St. John's, un mini dossier sur les devoirs et les leçons à la maison, et plus.

Il me fait plaisir en tant que présidente de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador de vous offrir ce bulletin d'information et de vous souhaiter une bonne lecture et surtout de bonnes vacances! À septembre!



Julie Cayouette,  
Présidente de la FPFTNL

# F

## or you...

Ah ! The month of May. It's spring, flowers, the awakening of nature, gardens, exams, the end of the school year and above all... vacation ! So... to end the school year with a flourish, the Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador would like to present you with *L'Élan des parents* for the first time this year.

In this publication, we offer you a series of article that with concern not only you, the parents, the first teachers, but also all the members of our community. In this edition, we offer a column written by Université de Moncton's Assistant Dean and Law School professor, Serge Rousselle ; we will take another look at the promotion and recruitment file, we will interview Kim Larouche, president of the St. John's preschool committee, show you a small file on homework and much more. As the president for the Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, it gives me great pleasure to present you with this informative publication. I sincerley hope that you enjoy its contents and above all... that you have a great vacation. See you all in September!

## L'Élan des parents



### L'équipe :

#### PRÉSIDENTE :

Julie Cayouette

#### DIRECTRICE GÉNÉRALE :

Danielle Savard

#### AGENTE EN RELATIONS PUBLIQUES :

Natacha Dugas-Kearney

#### RECHERCHE ET RÉDACTION :

Danielle Savard

et Natacha Dugas-Kearney

#### MISE EN PAGES ET RÉVISION :

Sonia Demers

#### IMPRESSION :

The Hub

#### POUR COMMENTAIRES OU

#### SUGGESTIONS :

Fédération des parents francophones  
de Terre-Neuve et du Labrador

Téléphone : (709) 722-7669

Télécopieur : (709) 722-7696

Courriel : l.f.p.f@thezone.net

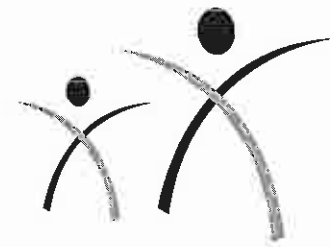
Site web :

<http://w3.franco.ca/fftnl/fpftnl>

Le Conseil d'administration de la

FPFTNL est composé des cinq

présidences des comités de parents  
francophones locaux.



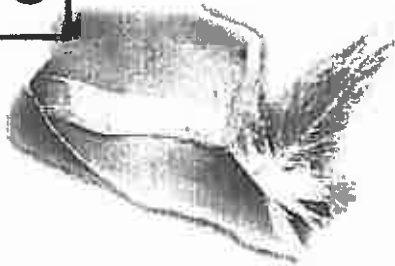
**L'Élan des parents est publié au  
moins une fois l'an, soit au  
printemps et en automne, par la  
Fédération des parents  
francophones de Terre-Neuve et  
du Labrador.**



# Sommaire

mai 2000, volume 4, numéro 1

13



Promotion et  
recrutement.....4

L'éducation en français,  
un droit!.....7

*Paul et Suzanne,*  
un programme de  
francisation.....8

Une prématernelle  
française à St. John's!.....9

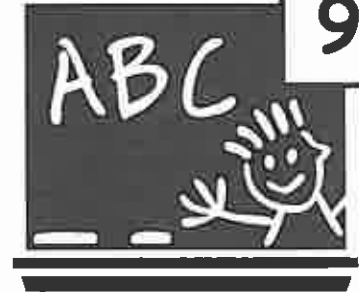
Une entrevue  
avec Kim Larouche,  
présidente  
du comité de la  
prématernelle  
de St. John's, Les  
sauterelles.....10

Suis-je francophone  
ou anglophone?.....11

La visite étudiante.....12

Nouvelles plumes  
à notre chapeau!.....13

9



Les extraits.....14

Comité de parents  
ou conseil d'école?.....15

Place à la diction.....16

L'estime de soi des  
parents.....17

Les devoirs et les leçons...19

Questionnaire :  
*Mieux se connaître  
comme parents*.....20

Assemblée générale  
annuelle.....21

Montre-moi.....22

La FPFTNL.....23

12





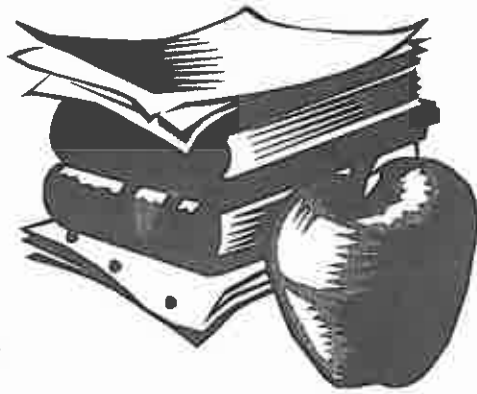
## Un plan de communication

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) ainsi que le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve et du Labrador (CSFP) entreprennent une campagne de promotion et de recrutement. La FPFTNL a embauché une agente en relations publiques pour une période de quatre mois, soit du 7 février au 2 juin 2000.

L'agente a pour mandat d'établir un plan de communication durable avec des actions précises. Le plan suggère des activités afin d'améliorer la visibilité de la FPFTNL, du CSFP et des écoles françaises de la province. De plus, l'agente visitera les communautés francophones et acadiennes afin de les informer du plan et de leur offrir son aide en ce qui concerne la publicité et les médias.

## Les grandes lignes

Il est nécessaire, si on veut augmenter le nombre d'élèves des écoles françaises, d'obtenir une plus grande visibilité. C'est tout à fait normal que le public ne sache pas que les écoles françaises existent s'il n'en entend jamais parler. La publicité est



importante, mais c'est un moyen qui peut s'avérer coûteux à la longue. Par ailleurs, le plan de communication soumis offre des alternatives qui permettent aux écoles, à la FPFTNL et au CSFP d'obtenir le plus de visibilité possible sans déboursier de grosses sommes d'argent.

## NOUVEAU !

### Les programmes de français à Terre-Neuve et au Labrador

Afin d'éclairer les parents sur les programmes de français offerts dans la province, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador et *Canadian parents for French* s'unissent pour une première fois. Le livret a pour objectif d'expliquer à qui chacun des programmes s'adressent ainsi que leur contenu.

### Le dépliant du Conseil scolaire francophone provincial

Le CSFP a maintenant un dépliant ! Si vous désirez en connaître un peu plus sur le CSFP, téléphonez sans frais au 1 888 794-6324 et demandez votre copie du dépliant du CSFP. (Disponible en français et en anglais!)



## La trousse d'information *L'éducation en français, une porte sur le monde!*

De nos jours, il est important d'obtenir une éducation de qualité qui permet à vos enfants d'entrer sur le marché du travail avec les outils nécessaires pour réussir. Les écoles françaises de Terre-Neuve et du Labrador offrent à vos enfants ces outils tout en leur transmettant un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de leur culture française. Dans un milieu minoritaire, la place de l'école française est cruciale. C'est par nos enfants que survivra la langue, c'est grâce à eux qu'elle continuera d'être comprise et aimée.

La trousse qui vous est présentée a pour but de vous transmettre une gamme de renseignements sur le système scolaire de français langue première à Terre-Neuve et au Labrador. Nous espérons que ces renseignements sauront guider votre choix, car c'est à vous que revient la difficile tâche de choisir la meilleure option pour l'avenir de vos enfants.

*Choisir une éducation en français pour vos enfants, c'est leur offrir la clé du succès !*

# Dépliants disponibles



## Exogamie

Ce dépliant vous informe sur ce qu'est une famille exogame, les statistiques, et les attentes envers l'école française.

" En 1996, parmi les jeunes ayant droit à l'éducation en français à Terre-Neuve et au Labrador, 74 % des jeunes de 5 à 17 ans et 80 % des enfants de 0 à 4 ans étaient issus de couples exogames. Les écoles françaises accueillent et soutiennent ces jeunes dans l'apprentissage du français. " (*dépliant anglais-français*)

## Le français à la maison : idées pratiques pour la famille bilingue ou mixte (exogame)

Ce dépliant offre des trucs afin de partager la langue française avec les membres de votre famille, par exemple sur comment rendre le français intéressant, comment rendre le français sécurisant, et sur ce que le parent anglophone peut faire pour améliorer l'apprentissage du français à la maison. (*dépliant anglais-français*)

## Mon enfant sera-t-il bilingue ?

Ce dépliant est un extrait de la revue *Langue et société*, numéro 22, une publication du Commissariat aux langues officielles et distribuée par la Commission nationale des parents francophones. " Il y a souvent une erreur sur l'école dans la recherche de la voie royale menant au bilinguisme. " " Le P<sup>r</sup> Rodrigue Landry de l'Université de Moncton nous rappelle que beaucoup de parents, qui estiment que la connaissance de l'anglais est essentielle à la mobilité sociale, pensent à tort que leurs enfants seront plus instruits s'ils étudient entièrement ou au moins la moitié du temps en anglais. Selon lui, il s'agit là d'un mythe. Les enfants, de quelque groupe minoritaire qu'ils soient, qui étudient dans leur langue maternelle, la conservent davantage et peuvent maîtriser aussi bien une langue seconde que les enfants minoritaires instruits entièrement dans cette langue. "

" Les parents francophones d'Ottawa-Vanier disent que, même s'ils vivent dans un milieu où la langue française bénéficie d'appuis relativement importants comparativement à ceux dont elle jouit dans bien des localités du pays, à moins de fréquenter l'école française, leurs enfants deviendront fatalement des unilingues anglophones. "

(*dépliant anglais-français*)

## La prématernelle en français, pourquoi ?

Ce dépliant compte toutes sortes de renseignements généraux afin de bien connaître les prématernelles de la province. " La prématernelle, c'est quoi ? " et " Tout se passe-t-il en français ? ", sont deux questions abordées, mais vous y trouverez aussi plusieurs autres renseignements pratiques. D'ailleurs, ce dépliant vous présente le programme *Paul et Suzanne* qui a été élaboré spécialement pour les jeunes d'âge préscolaire habitant un milieu minoritaire francophone. (*disponible en français seulement*)

## Paul et Suzanne Un modèle de francisation

Ce dépliant vous explique ce qu'est le programme *Paul et Suzanne*, qui sont les auteurs et l'illustrateur, et vous offre des témoignages de parents et d'éducateurs. Le programme *Paul et Suzanne* est utilisé dans toutes les prématernelles françaises de la province. " Les enfants comprennent les histoires dès le début de l'année. Les illustrations font rire et encouragent les enfants à s'exprimer. " Jaqueline S., Winnipeg, éducatrice au préscolaire. (*dépliant disponible en français et en anglais*)



**Paul et Suzanne**  
Un modèle de francisation





### **Montre-moi Apprendre, ça commence à la maison.**

Ce dépliant a pour but de démontrer le contenu de la trousse *Montre-moi* qui sert à travailler le français avec les enfants dès la naissance. Cette trousse compte six thèmes, soit les loisirs, la voiture, la cuisine, l'épicerie, le retour à la maison et le coucher, et contient une vidéocassette pour apprendre au quotidien, une audiocassette de Daniel Lavoie et un guide de chansons et de comptines pour les enfants, douze fiches d'activités et un marqueur, une marionnette nommée Citrouille et un livre surprise pour enfants. (*disponible en français seulement*)



Concours provincial d'écriture de la FPFTNL

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

### **Concours provincial d'écriture de la FPFTNL**

À chaque année, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador organise un concours d'écriture pour les élèves des écoles françaises de la province nommé *À vos crayons et claviers!* Dans le dépliant, vous trouverez tous les renseignements pour pouvoir participer au prochain concours. À gagner : une semaine dans un camp de vacances de langue française, soit au camp AMICAMP, en Nouvelle-Écosse, pour les 9 à 12 ans, ou au camp ADOCAMP, aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec, pour les 13 à 15 ans. (*disponible en français seulement*)

### **Étude démographique des francophones de la région de St. John's, Terre-Neuve**

Une étude réalisée par Sigma Atlantique pour le compte du Comité pour un centre scolaire et communautaire à St. John's affiche des résultats plutôt surprenants. Les objectifs de cette étude étaient de dénombrer les francophones de la région et de connaître leur opinion par rapport au projet d'un centre scolaire et communautaire dans la capitale.

#### **Les faits saillants de cette enquête :**

- ♦ en 1996, environ 540 résidents de la région de St. John's avaient le français comme langue maternelle et 160 avaient les deux langues officielles comme langue maternelle pour un total de 700 personnes ;
- ♦ en 1996, on comptait 330 enfants âgés de 0 à 17 ans ayant droit à l'éducation en français ;
- ♦ les prévisions démographiques pour la population francophone de St. John's indiquent une croissance de 10,5 % de 1996 à 2001 et une croissance de 22,7 % entre 1996 à 2006 ;
- ♦ près de 6 % des résidents de St. John's (9 295 personnes) peuvent soutenir une conversation en français ;
- ♦ 96 % des francophones joints sont favorables à l'ouverture d'un centre scolaire et communautaire à St. John's ;
- ♦ 282 foyers ont été joints tandis que 93 personnes ont été questionnées lors de ce sondage.

Les fortes proportions de répondants ayant indiqué le besoin d'un établissement scolaire, d'un lieu de rencontre, pour eux et pour leurs jeunes, ainsi que les chiffres révélant l'usage de l'anglais à la maison sont suffisamment éloquentes pour encourager les leaders francophones à se doter d'un centre scolaire et communautaire bien à eux.



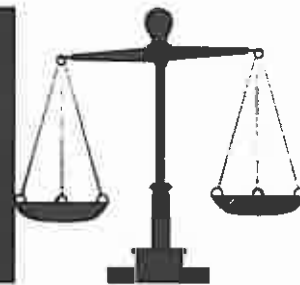
La croissance soutenue de la population de la capitale provinciale va sans doute augmenter la pression assimilatrice sur les francophones. Il est donc naturel pour eux de se doter d'une infrastructure qui leur permettra de socialiser et de mener ensemble une vie culturelle qui stimule leur identité et contribue à leur épanouissement. Par ailleurs, l'expérience des francophones en milieu urbain dans les Maritimes fournit un autre argument en faveur de cette institution à St. John's. Dans les villes de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, de Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard et de Halifax, Nouvelle-Écosse, les centres scolaires et communautaires de l'endroit ont connu une hausse d'inscriptions dépassant largement la croissance des francophones. Ces trois cas illustrent bien le caractère rassembleur d'un centre scolaire et communautaire pour une population francophone en milieu minoritaire.

Étant donné la présence grandissante des francophones, il est douteux que les installations actuelles à l'École française de Saint-Jean soient adéquates pour les années à venir. La création d'un centre scolaire et communautaire francophone s'avère par conséquent un outil précieux pour le développement de cette communauté.



# LE JUGEMENT ARSENAULT-CAMERON : UN MESSAGE CLAIR DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Par Serge Rouselle,  
professeur et vice-doyen, École de Droit, Université de Moncton



Le jeudi 13 janvier dernier, la Cour suprême du Canada a rendu, à l'unanimité, un jugement très important pour l'ensemble des minorités de langue officielle au pays. Dans ce jugement, non seulement la Cour accorde-t-elle le droit aux enfants de la minorité francophone de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard de recevoir une éducation en français dans leur milieu, mais elle reconnaît également très clairement l'étendue des pouvoirs exclusifs de contrôle et de gestion aux parents francophones minoritaires en matière éducationnelle.

Ce faisant, la Cour confirme l'analyse selon laquelle, lorsque le nombre le justifie, les parents des enfants francophones de Terre-Neuve et du Labrador qui ont droit à une instruction dans leur langue peuvent également gérer et contrôler cette instruction dans tous les aspects ayant trait à leur langue et à leur culture sans intervention inopportune du gouvernement.

Cet important jugement du plus haut tribunal au pays tire son origine de la décision de la Commission scolaire de langue française de l'Î.-P.-É de donner suite à la demande de parents francophones de la région de Summerside de créer une école française dans leur milieu pour les classes de première à la sixième année. Aux termes de la *Loi*, cette décision était valable " sous réserve de l'approbation du ministre ".

Or, le ministre de l'Éducation de cette province a refusé d'approuver cette décision, préférant offrir des services de trans-

port aux enfants en cause pour qu'ils puissent se rendre à une école de langue française située dans le village d'Abrams à une trentaine de kilomètres de leur localité.

Aux yeux de la Cour suprême, ce refus du ministre d'offrir un enseignement en français à Summerside est inconstitutionnel étant donné que la décision finale relevait du pouvoir exclusif de gestion de la minorité, tel qu'exercé par la Commission scolaire de langue française, et ce, dans le respect de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.



Cet article 23 de la *Charte*, rappelle, prévoit, pour les enfants de la minorité, le droit à l'instruction

dans leur langue là où le nombre le justifie.

Dans son interprétation de cet article, la Cour suprême a clairement établi qu'il donne aux parents de la minorité ou à leurs représentants un pouvoir de contrôle et de gestion exclusifs en ce qui a trait à l'enseignement (ex. : programmes d'études et embauche) et aux établissements d'enseignement (ex. : leur création et leur emplacement).

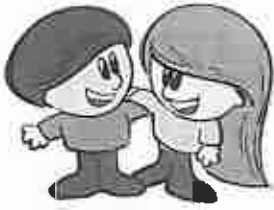
À cet égard, tout en rappelant que ces pouvoirs exclusifs de gestion et de contrôle sont vitaux pour assurer la préservation et l'épanouissement de la langue et de la culture de la minorité, la Cour

précise que, lorsque le nombre le justifie, il revient à une commission scolaire de la communauté linguistique minoritaire d'exercer ces pouvoirs.

Quant à lui, " le rôle principal du ministre est de mettre en place des structures institutionnelles et des politiques et règlements qui répondent à la dynamique linguistique particulière à la province ".

Ainsi, selon cette logique, le pouvoir de la province n'est pas de contrôler ni de gérer l'éducation de la minorité, mais plutôt d'établir " des normes et des directives provinciales objectives compatibles avec l'article 23 ". Autrement dit, il ne revient pas à la province de gérer le système éducationnel de la minorité, mais plutôt d'établir le cadre - les " paramètres légitimes ", dit la Cour - dans lequel évolue l'exercice du droit de gestion par la minorité.

Ainsi, fort de ce jugement, les parents francophones en milieu minoritaire, dont ceux de Terre-Neuve et du Labrador, peuvent désormais être assurés de ne plus se voir imposer une façon de faire en matière éducationnelle qui ne réponde pas à leur réalité linguistique et culturelle. Dans cet esprit, cet acquis précieux, jamais aussi clairement exprimé, signifie donc que les conseils d'écoles francophones et surtout la Commission scolaire francophone pourront vaguer à leurs activités en toute quiétude, la province se trouvant désormais clairement dépourvue d'arguments un tant soit peu valables pour tenter d'imposer ses vues en la matière.



# Paul et Suzanne

## Un modèle de francisation

Programme pour l'animation des parents, couples exogames (anglais-français), des enfants fréquentant les prématernelles et maternelles françaises de la province.

## Paul et Suzanne

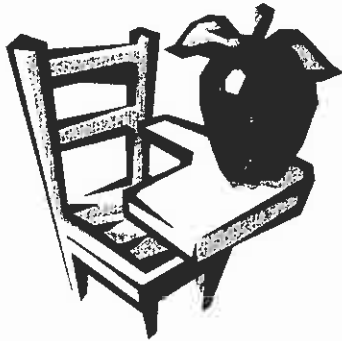
Un modèle de francisation



Pour soutenir le foyer exogame dans le processus d'éducation en français pour ses enfants, la Fédération des parents a mis sur pied un programme d'accompagnement des parents d'enfants de la prématernelle. Ce programme vise à soutenir les parents biculturels dans le processus d'apprentissage de la langue de la minorité chez leur enfant. Ce programme permet aux parents d'explorer leur rôle en tant que parents (premiers éducateurs) d'enfants évoluant dans une famille biculturelle dans un but de favoriser l'apprentissage de la langue française. Ces sessions d'animation ont lieu à raison de quatre fois par année. Elles durent entre 2 et 3 heures. Il est fortement recommandé de participer à ces sessions puisque celles-ci offrent aux parents des ressources

en fonction de l'acquisition de la langue française et de l'identité culturelle. Le choix de l'éducation en français langue première représente des défis constants dans un contexte où la grande majorité des élèves fréquentant les écoles françaises ne parlent pas le français à la maison. Le succès de l'éducation en français dans un milieu minoritaire repose sur un fort partenariat entre le foyer et l'école.

## CHOISIR UNE ÉDUCATION EN FRANÇAIS...



Fait toute la différence !  
Renforce l'héritage linguistique et culturel !  
Accueille les jeunes de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année !  
N'est pas un privilège mais un droit !  
C'est un choix judicieux !  
Aspire à l'excellence !  
Imagine ! Tout un monde à découvrir !  
Saisis dès maintenant la meilleure façon de devenir bilingue !

**L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS,  
UNE PORTE SUR LE MONDE !**



**LA PRÉMATERNELLE  
FRANCOPHONE  
DANS L'ÉCOLE,  
un monde miniature  
dans un univers de  
jeux !**

Pour les 3 et 4 ans :

- ⇒ programme de francisation *Paul et Suzanne* pour les tout-petits et programme d'animation pour les couples biculturels (anglais-français) ;
- ⇒ ce programme est axé sur le développement global de l'enfant ainsi que sur l'apprentissage de la langue française ;
- ⇒ ce programme est conçu pour les enfants dont l'un des parents est anglophone et l'autre ayant droit à l'éducation en français pour son enfant ;
- ⇒ 2 à 5 demi-journées par semaine.

**OFFERT MAINTENANT À LABRADOR  
CITY, SUR LA PÉNINSULE DE PORT-AU-  
PORT ET À ST. JOHN'S.**

# Une prématernelle française à St. John's!



Il y a de cela à peine trois semaines, je marchais dans la rue quand j'entendis des rires et des pas qui venaient derrière moi. Je me suis retournée et j'ai vu une rangée de petits sourires qui avec leurs yeux plissés me scrutaient. Main dans la main, ces bambins allaient par une belle journée d'hiver se promener.

L'institutrice me dit, en me dépassant : " Pardon me, Mam. " Surprise, j'arrête la marmaille. " Cet accent m'est drôlement familier ", me dis-je. Je lui demande en français : " Vous êtes francophone ? " Avec un grand sourire, elle me dit oui. La ribambelle me regardait bouche bée.

C'est alors que l'éducatrice m'apprend que ces jeunes enfants fréquentent la prématernelle de St. John's et qu'ils font un tas de choses en français ! " N'est-ce pas amusant ? ", leur demande-t-elle. Les enfants lui répondent d'un oui mitrillé de rires et d'agitation. Je marche avec eux jusqu'au parc et m'assois avec l'institutrice pour discuter.

" La prématernelle française de St. John's existe depuis plus d'un an et elle est située dans le même bâtiment que l'École française de Saint-Jean. Il y a une classe adaptée à leur taille et à leurs besoins, un terrain de jeu et une multitude d'activités en français", souligne-t-elle. De plus en plus curieuse, je lui demande : " C'est quoi une prématernelle ? "

- La prématernelle, c'est encore un peu la famille et déjà l'école! Elle s'adresse aux enfants âgés de trois et quatre ans. Donc, ces enfants fréquentent la prématernelle de deux à cinq demi-journées par semaine où ils préparent leur entrée à la maternelle et déjà leur entrée à l'école française.

- Est-ce simplement les enfants francophones qui peuvent fréquenter ces établissements ?

- Non, il faut que les parents soient des ayants droit. Je t'explique : selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*, un ayant droit est un parent qui répond à l'un des trois critères suivants : s'il possède le français comme langue maternelle, ou s'il a reçu son éducation primaire en français au Canada, ou si un de ses enfants a reçu ou reçoit son instruction en français au Canada.

- Qu'arrive-t-il si l'enfant s'inscrit à la prématernelle et ne parle pas français ?

- Tu sais, ici à St. John's, la majorité des enfants sont de familles exogames. Ce qui veut dire qu'ils ont un parent francophone et un parent anglophone et, bien sûr, le français n'est pas toujours parlé à la maison. C'est pour cette raison que nous offrons le programme *Paul et Suzanne* spécialement conçu pour les enfants évoluant en milieu minoritaire. Ce programme vise, d'une part, le

développement global de l'enfant et, d'autre part, l'apprentissage de la langue française. Avec le programme *Paul et Suzanne* les enfants sont prêts à suivre le programme de maternelle complètement en français.

- Les enfants qui fréquentent la prématernelle en français vont-ils tous, par la suite, à l'école française?

- C'est le but de l'établissement d'une prématernelle française. Le préscolaire sert de charnière entre le foyer et l'école et par le fait même assure une transition en douceur vers l'école française langue première.

L'institutrice regarda sa montre : " Que le temps passe !, dit-elle, Nous devons partir. " Elle me salue et rassemble les petits. Toujours souriants et les joues toutes rouges de plaisir, les enfants me saluèrent et reprirent la route vers la prématernelle française. Je reste assise quelques instants, revitalisée d'avoir parlé ma langue et de l'avoir entendue.



# Trois questions à Kim Larouche

PARENT ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA PRÉMATERNELLE DE ST. JOHN'S

1. Qu'est-ce que ça signifie pour toi le fait que ton enfant fréquente une prématernelle française à Terre-Neuve et au Labrador ?

*Mon mari et moi sommes très heureux que notre enfant puisse fréquenter une prématernelle en français à Terre-Neuve. Il peut acquérir une expérience linguistique et culturelle qui serait impossible s'il fréquentait une prématernelle qui n'offre pas le programme en français. Il peut non seulement apprendre des chansons, des comptines, mais il sera prêt à entrer en maternelle sans que nous ayons à nous soucier de son intégration et de son adaptation au milieu francophone.*

*Nous savons qu'il est important dans notre société d'être bilingue, donc nous voulons offrir cette possibilité d'avancement à notre enfant. Il pourra alors choisir d'aller étudier en français ou en anglais, ce qui ouvre bien des portes. Pour moi, qui est francophone, je trouve important que mon enfant puisse me parler en français. Je veux qu'il connaisse son héritage francophone autant que son héritage anglophone.*

2. Tu es présidente du comité de la prématernelle de St. John's. Qu'est-ce que cet engagement t'apporte en tant que parent ?

*Il ne faut pas oublier que l'éducation en français, c'est un droit. Donc, si nous voulons préserver ce droit, nous devons utiliser les services offerts. En participant activement au sein du comité de la prématernelle de St. John's, je sais ce que fait mon enfant lorsqu'il est là. De plus, j'ai mon mot à dire en ce qui concerne les programmes, l'embauche, l'emplacement de la prématernelle et j'en passe. C'est un droit qui est accordé aux minorités linguistiques. Je sais que je peux faire une différence.*

3. Que dirais-tu aux parents qui craignent d'envoyer leurs enfants à la prématernelle française ?

*Lorsqu'on inscrit son enfant à la prématernelle, on désire qu'il poursuive son éducation dans le même système. Il est évident que ce n'est pas bon pour les enfants de se faire transférer d'un système à l'autre ou*



*d'une école à une autre.*

*La prématernelle est le meilleur temps pour inscrire son enfant au système de français langue première, car on y offre un excellent programme adapté pour les jeunes en situation minoritaire et issus d'une famille exogame (famille où un parent est anglophone et l'autre francophone). De plus, le fait que la prématernelle soit dans le même bâtiment que l'école française, l'enfant ne se sent pas étranger dans ces lieux. Il pourra donc se concentrer plus rapidement sur les choses importantes comme la lecture et l'écriture dès la maternelle. Il connaîtra déjà les enseignants et les autres élèves et pourra participer à la plupart des activités de l'école. La prématernelle sert de milieu de transition entre la famille et l'école.*

*Il est évident que la prématernelle en français saura préparer les enfants pour l'école française et cela assurera la survie de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire. ■*



# Suis-je francophone ou anglophone?

Selon Statistique Canada, à Terre-Neuve et au Labrador, de tous les jeunes ayant droit à l'éducation en français, 80 % d'âge scolaire et 74 % d'âge préscolaire sont issus de familles exogames, soit de langue et de culture différentes.

Pour ceux qui ont vécu au sein d'un milieu favorisant une identité prédominante, il n'est pas toujours évident de comprendre qu'une personne puisse être ni francophone ni anglophone mais plutôt bilingue !

“ Pour nous, parler en anglais ou en français, on n'y voit pas nécessairement de différence. L'important est plutôt de pouvoir communiquer avec les autres ”, souligne Adrien Doucet, élève de 9<sup>e</sup> année à l'École française de Saint-Jean.

Pour bien des jeunes francophones de Terre-Neuve et du Labrador et pour bien des Canadiens, parler en anglais est une habitude alors que parler en français devient l'exception. En 30 ans, le nombre de jeunes francophones de la province qui parlent français a diminué de 50 %. Pourtant, les écoles d'immersion sont bondées de jeunes anglophones qui ne demandent qu'à devenir bilingues. Pourquoi les jeunes francophones cessent-ils de parler français lorsqu'il y a une demande grandissante d'employés bilingues ?

Dans son analyse, *Assimilation et vitalité des communautés*, Micheal O'Keefe affirme qu'au sein des familles exogames, le bilinguisme du conjoint anglophone semble constituer un facteur qui influe considérablement sur



l'apprentissage ou le non-apprentissage du français et sur sa continuité comme langue maternelle.

“ Si l'un des parents fait l'effort d'apprendre le français, cela motive non seulement l'autre parent mais les enfants aussi ”, souligne le directeur de l'École française de Saint-Jean, Serge Gagnon. “ J'offre des cours de français à certains parents anglophones afin qu'ils puissent mieux s'intégrer au milieu francophone. Je peux voir leur motivation et cela se reflète sur les jeunes. ”

Selon Réjean Lachapelle, directeur de la Division de la démoulinguistique à Statistique Canada, la transmission aux enfants du français langue

maternelle se fait dans une proportion beaucoup plus élevée lorsque le père est francophone (9 cas sur 10) que lorsqu'il est anglophone (2 cas sur 10). Par ailleurs, si le conjoint anglophone parle le français, la transmission aux enfants du français par la mère s'opère dans la moitié des cas.

“ Dans les milieux très minoritaires (moins de 5 %), plus de la moitié des jeunes francophones vivent dans des familles exogames. Dans les mariages mixtes, chez les francophones hors Québec, la très grande majorité des partenaires de langue maternelle française s'anglicisent lorsque nous considérons la langue parlée à la maison; approximativement 9 époux sur 10 adoptent l'anglais comparativement à 8 sur 10 pour les épouses. Nous pouvons affirmer, sans peur de nous tromper, que les mariages exogames conduisent à l'anglicisation des comportements linguistiques des partenaires francophones lorsque nous considérons la langue parlée à la maison. ”

La famille ne peut certes pas assumer seule la responsabilité du maintien de la vitalité linguistique et culturelle de la communauté francophone. Il en va de même pour l'école. De fait, les institutions doivent prendre la relève l'une et l'autre dans une relation d'interdépendance et de continuité. Toute rupture dans le chaînon famille, école et communauté risque de compromettre la vitalité de l'ensemble.



# La visite étudiante!



**Cette année, 17 jeunes prendront leur baluchon pour se rendre sur la péninsule de Port-au-Port, du 27 mai au 3 juin prochain.**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador organise pour les élèves de la 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année des écoles françaises de la province une visite étudiante dans les diverses communautés francophones et acadiennes de Terre-Neuve et du Labrador. Plusieurs activités sont prévues telles visites aux musées, dégustation de homards, ateliers de danses traditionnelles, et plus!

L'an dernier, près de 10 élèves ont visité la belle région de Labrador City et ont pu, par le fait même, participer aux 15<sup>e</sup> Jeux d'hiver franco-labradoriens.

**Quand je pars en voyage, je mets quoi dans mes bagages ?**

1. **Mon journal de bord** qui contient ma fiche personnelle, une page dédiée à chaque journée de mon séjour et où je peux inscrire

mes activités, mes notes et mes impressions, un endroit pour y mettre des photos et des dessins. Je dois faire un compte rendu de ma semaine, remplir la fiche *Ma semaine sur la Péninsule* et l'envoyer à la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador pour qu'elle puisse partager mon expérience. On y trouve aussi des photos de la Péninsule de Port-au-Port pour me donner une idée de ce que je vais voir et une carte pour mieux me situer. De plus, je peux pratiquer ma diction à m'en décrocher la mâchoire. Répète avec moi: " Piano, panier, piano, panier, piano, panier. " Et finalement, j'y trouve un endroit pour faire signer tous mes amis !

2. **Des vêtements... bien sûr !** Au mois de mai et juin, la température sur la péninsule de Port-au-Port varie entre 10 et 15 degrés. Il est important de s'apporter des vêtements chauds en cas de pluie et aussi des vêtements pour aller faire des activités sportives.

4. **Pour mon hygiène... du savon !** Sans oublier, ma brosse à dents ! Oups ! Et de la pâte à dents aussi ! Une serviette pour ma figure et une autre pour le bain !

5. **Mes médicaments ?** Si je prends des médicaments, il ne faut pas les oublier. Je demande à mes parents de me faire une fiche qui indique les médicaments à prendre et à quel moment. Je la donne à mon enseignant pour m'assurer de ne pas les oublier !



*Les participantes de St. John's*



*Les participants de la visite de l'an dernier devant le Centre éducatif l'ENVOL*



# Nouvelles plumes à notre chapeau!

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador lève son chapeau à tous les participants du 4<sup>e</sup> concours d'écriture provincial. Plus de 60 textes ont été soumis en provenance des écoles francophones de la province, soit l'École Sainte-Anne, de La Grand' Terre, l'École Notre-Dame-du-Cap, de Cap Saint-Georges, le Centre éducatif L'ENVOL, de Labrador City, l'École française de Saint-Jean ainsi que les classes françaises de Happy Valley-Goose Bay, soit les écoles Peacock et Our Lady Queen of Peace.

Dans la catégorie des 9 à 12 ans, Marie-Ève Gingras de Happy Valley-Goose Bay, pour son texte *Le grenier enchanté*, et Nicolas Morin de St. John's, pour *La croisière aux Bermudes*, remportent chacun une semaine au camp d'été AMICAMP en Nouvelle-Écosse. Dans la catégorie des 13 à 15 ans, Stéphanie Chouinard de Labrador City, pour *La pire journée de ma vie*, et Patrick Savard-Walsh de St. John's, pour *Légende*, s'envoleront pour le camp ADOCAMP aux Îles de la Madeleine.

Nous désirons féliciter l'effort de tous les jeunes qui ont à cœur la langue française et saluer les enseignants et les enseignantes qui, par leur engagement, transmettent leur enthousiasme à leurs élèves. Nous remercions la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador de cette initiative qui met en valeur la créativité autant que le désir de maintenir la langue française », souligne Suzanne Rajotte, du Bureau des services en français et juge pour ce concours.

Un recueil contenant les textes des 15 finalistes est maintenant disponible. Les auteurs sont :

1. Alexandre Charron
2. Anaïs O'Neill-Bidaud
3. BJ Lainey
4. Crystal Morazé
5. Daniel Marche
6. Emma Felix
7. Harold Tallack
8. Jennifer Woods
9. Marie-Ève Bélanger
10. Marie-Ève Gingras
11. Mélissa Cayouette
12. Nicolas Morin
13. Patrick Savard-Walsh
14. Stéphanie Chouinard
15. Thea Kendall

LE RECUEIL DE TEXTES

2000

*Nouvelles plumes  
à notre chapeau!*



4<sup>e</sup> concours d'écriture  
provincial

« À vos crayons  
et claviers! »

Le recueil  
*Nouvelles plumes  
à notre chapeau!*

- 15 textes originaux et amusants !
- Sur des thèmes jeunes et rigolos !
- Écrits par des jeunes Franco-Terre-Neuviens et Franco-Labradoriens.

*Écrire, c'est plus  
que de simples mots!*

## Extraits des textes gagnants

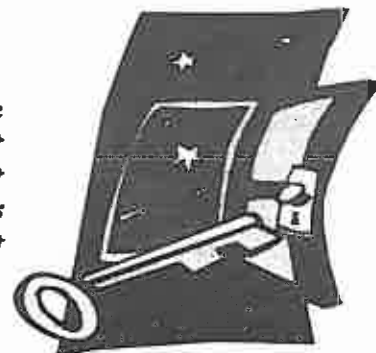
### Catégorie des 9 à 12 ans :

#### LE GRENIER ENCHANTÉ

Terrifiées, les deux filles se promènent. Julie remarque que sa sœur est vêtue d'une robe de princesse. Elle se regarde et remarque qu'elle porte aussi un costume de royauté. Tout à coup, un paysan commence à lui embrasser les chaussures. Elle lui dit de se redresser et lui demande d'expliquer pourquoi il fait cela. L'intrus croyait que les filles étaient les princesses jumelles du royaume. Christine, désorientée, entend des trompettes. " Ce sont les princesses qui arrivent. " Les paysans se mettent à genoux...

Marie-Ève Gingras,

École Peacock, Happy Valley-Goose Bay



#### LA CROISIÈRE AUX BERMUDES

C'est finalement le temps des vacances. Les parents de Victor ont décidé d'aller aux Bermudes. L'annonce dans le journal d'un voyage de neuf semaines sur un paquebot à un prix très raisonnable les avait emballés. Les parents de Victor voulaient surtout un endroit calme pour prendre du repos. Maintenant, c'était décidé : Victor et sa famille partiraient en croisière aux Bermudes.

" Vos valises sont-elles prêtes ? ", demanda la mère du jeune garçon. " Vite !, cria son père, on va rater le bateau ! " ...

Nicolas Morin,

École française de Saint-Jean

### Catégorie des 13 à 15 ans :

#### LA PIRE JOURNÉE DE MA VIE

7 heures 30 du matin. Ah ! Non ! Je me suis rendormie, mon cadran ayant sonné à 6 heures 30. Vite, je me lève, me lave la figure, me peigne rapidement les cheveux, m'habille et prends une tranche de pain grillée (pour ne pas dire calcinée) avant de sortir dehors au plus vite pour ne pas rater mon autobus. Je me rends alors compte qu'il est trop tard, car je la vois disparaître au coin de la rue. Je me résigne donc à marcher jusqu'à l'école. J'arrive, frigorifiée comme on l'est après avoir marché 20 minutes dans un froid de -30 degrés Celsius, avec de la neige plein mes souliers et jusqu'aux genoux sur mes pantalons. Mais le pire n'est pas encore arrivé. . .

Stéphanie Chouinard,

Centre éducatif l'ENVOL, Labrador City



#### LÉGENDE

Par une froide nuit d'hiver, sur la rive de l'Onon, une légende est née. Inconscient de cette légende qu'il tenait dans ses bras, le sage chef des Borjigins, Yesügei, observa attentivement son fils nouveau-né. Un sourire tendre illumina son visage foncé couvert de poils et de cicatrices. Ce sourire semblait illuminer l'unique pièce de sa tente en feutre. Chez Yesügei, le monde entier avait arrêté de tourner ; il était un homme content. Alors, sans dire un mot de plus, il souleva le petit bébé entouré de couvertures de la tête aux pieds et dit de sa voix forte, pour que toute la tribu l'entende : " Nous le nommerons Temüjin. " ...

Patrick Savard-Walsh,

École française de Saint-Jean

**POUR CONNAÎTRE LA SUITE, PROCUREZ-VOUS LE RECUEIL DES FINALISTES  
DU 4<sup>e</sup> CONCOURS D'ÉCRITURE PROVINCIAL !  
MAINTENANT DISPONIBLE À TRAVERS LE RÉSEAU FRANCOPHONE DE LA PROVINCE.**

# Comité de parents ou conseil d'école ?



Un comité de parents se compose des parents de l'école ou des personnes de la communauté désireuses de s'engager dans l'école. Le comité de parents est affilié à la Fédération des parents et n'est pas encadré par la loi scolaire. Il permet aux parents de jouer des rôles multiples, allant de l'organisation de campagnes de financement à la gestion des services de francisation (prématernelles, Après-école, Camps d'activités du samedi, animation *Paul et Suzanne*, francisation familiale) en passant par la défense des droits constitutionnels des parents et la revendication politique.

Les conseils d'écoles sont des composantes du Conseil scolaire francophone provincial (CSFP). Les membres qui les composent sont la direction d'école, des représentants des enseignants, des parents (ou leurs représentants) et des élèves. Saisis de différents dossiers susceptibles d'avoir un impact direct sur l'école, ils y jouent un rôle majeur, par exemple ils sont consultés ou peuvent faire des recommandations à d'autres instances du CSFP en ce qui concerne la programmation, les budgets, les projets d'immobilisation, le transport scolaire et ils ont aussi accès aux listes d'élèves,

ce qui n'est pas le cas des comités de parents.

Les comités de parents (1989) existaient avant l'entrée des conseils d'écoles (1998). Le maintien du comité de parents dans l'école est nécessaire parce qu'il permet aux parents d'avoir un lieu de rencontre et de discussion qui leur est réservé (comme les enseignants ont leur syndicat) et, surtout, il permet aux parents de conserver leur pouvoir de

revendication politique, un rôle que le conseil d'école ne peut pas jouer parce qu'il fait partie des structures du Conseil scolaire.

Règle générale, les parents, qu'ils œuvrent au sein du comité de parents ou du conseil d'école, veulent des plans d'action réalisables et faire du pouvoir des parents quelque chose de positif. Les parents gestionnaires veulent comprendre et respecter le rôle de chacun ; se réunir, se parler, se concerter, rendre l'information accessible et disponible dans le but d'améliorer les compétences, la confiance en soi et leur capacité d'action.



*Formation des comités de parents de la péninsule de Port-au-Port, les 17 et 18 juin 2000. Organisée par la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador.*

# Les enfants



Vos enfants ne sont pas vos enfants  
Ils sont les fils et les filles de l'appel de la vie à elle-même.  
Ils viennent à travers vous mais non de vous.  
Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.  
Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées.  
Car ils ont leurs propres pensées.  
Vous pouvez accueillir leur corps mais pas leur âme,  
Car leur âme habite la maison de demain, que vous ne pouvez visiter, pas même dans vos rêves.  
Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux, mais ne tentez pas de les faire comme vous.  
Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.  
Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés.  
L'archer voit le but sur le chemin de l'infini, et il vous tend de sa puissance pour que ses flèches puissent voler vite et loin.  
Que votre tension par la main de l'archer soit pour la joie :  
Car de même qu'il aime la flèche qui vole, il aime l'arc qui est stable.

Extrait de *Le prophète* de Khalil Gibran

**PLACE À LA  
DICTION**  
*À s'en décrocher la  
mâchoire !*



*Sur six chaises sont  
assis six frères,  
sur six cent six  
chaises sont assis six  
cent six frères.  
Si six scies scient six  
citrons, six cent six  
scies scient six cent  
six citrons.*

*Pie bâtit haut,  
caille bâtit bas,  
coq a des os,  
ver n'en a pas.*



# L'estime de soi... des parents

par Betsy Mann

Dans les livres, on dit que pour développer une bonne estime de soi, un enfant " a besoin d'être respecté, écouté, et compris, d'être encouragé et de vivre du succès. " C'est sans doute vrai, mais un parent pourrait se poser la question : " Et moi dans tout ça? Qui bâtit mon estime personnelle? " Il faut l'admettre, le métier de parent est exigeant. Les parents aussi ont leurs besoins et ils méritent de l'attention.

## Prenez soin de vous-même

- **Soignez votre corps** - Pour se sentir bien dans sa peau, il faut d'abord soigner sa santé : maintenir une alimentation régulière et saine et dormir suffisamment. Pour les parents de nouveau-nés, le sommeil peut être problématique, alors profitez des siestes de votre bébé pour vous reposer vous aussi. Faites une place dans votre emploi du temps pour l'exercice. Non seulement vous resterez en forme, mais l'exercice remonte le moral. Pour contrer les effets du stress, on recommande également de pratiquer une technique de relaxation. Celle-ci peut être aussi simple que quelques minutes de respiration lente et profonde en attendant l'autobus.
- **Nourrissez vos intérêts** - Même si les enfants prennent beaucoup de place dans votre vie, ne laissez pas tomber vos autres intérêts. Vous continuez à être une personne en dehors de votre rôle de parent. Certains trouveront une satisfaction personnelle dans leur emploi, d'autres dans un passe-temps ou du bénévolat. Il est parfois difficile de mesurer le " succès " comme parent, d'où l'importance de chercher de la reconnaissance dans d'autres domaines. Afin de poursuivre ces intérêts, n'hésitez pas à faire garder les enfants. Il existe peut-être une halte-garderie à

la Maison de la famille dans votre quartier, ou vous pouvez échanger la garde avec des voisins. Ne soyez pas gêné de le proposer; les autres parents ressentent les mêmes besoins que vous.

- **Trouvez du soutien** - Les parents veulent, tout comme les enfants, être écoutés, compris et encouragés. Pour certains, ce besoin sera comblé dans la relation du couple ou par un ou une amie. D'autres se sentent très isolés et cherchent du soutien auprès de leurs enfants. Ce fardeau pèse parfois très lourd sur de jeunes épaules, quand l'enfant est mis trop tôt devant des problèmes d'adultes. Mieux vaut chercher le soutien de gens qui vivent la même situation que vous. Vous les trouverez au groupe de jeu, aux rencontres de parents à l'école, aux groupes d'habiletés parentales. Ça fait du bien d'entendre que les autres vivent des difficultés semblables et de pouvoir des fois en rire ensemble. Si les problèmes sont plus complexes, ou que le soutien informel manque complètement, vous ferez preuve de force en allant chercher l'aide professionnelle d'un ou d'une conseillère.

## Qu'est-ce qui vous en empêche?

- **Manque de temps** - Les parents déjà surchargés mettent souvent leurs propres besoins en bas de leur liste de priorités. Résultat : la session d'exercice, la visite avec les amis, le souper romantique à deux sont tous remis à un lendemain qui n'arrive jamais. Vous risquez de vous décourager si vous croyez qu'il faut organiser de longues périodes de liberté. Avec des enfants jeunes ou nombreux, ce sera rarement possible. Soyez réaliste en visant un temps minimum que vous pouvez consacrer à vous-même à chaque

jour ne serait-ce que cinq minutes de lecture avant de vous endormir et jouissez-en. Même la préparation d'une tasse de thé, faite avec l'intention de vous dorloter, peut servir à refaire le plein. Éventuellement, il sera possible de trouver des moments plus longs.

- **Culpabilité** - Les parents disent souvent qu'ils se sentent coupables de prendre du temps pour eux-mêmes, du temps qu'ils pourraient consacrer à leurs enfants. Mais pensez à quel exemple vous voulez donner. Quand vous vous occupez de vos propres besoins, vous fournissez un modèle et les enfants apprendront le respect de soi et la considération pour les autres. C'est une question d'équilibre.

Prendre soin de soi-même ne veut pas dire abandonner ses enfants, au contraire. Pensez aux directives données par les compagnies aériennes en cas de manque de pression dans la cabine. Quand les masques d'oxygène se présentent automatiquement, l'adulte doit mettre d'abord le sien avant d'aider l'enfant qui l'accompagne. Si l'adulte perd conscience, l'enfant sera en danger. Alors, donnez-vous la permission de prendre soin de vous-même. Vous serez un meilleur parent pour autant, et vous le méritez bien!



# Lancement!

**« L'éducation en français,  
une porte sur le monde! »**

**« Les programmes de français offerts  
à Terre-Neuve et au Labrador »**

**« Nouvelles plumes à notre chapeau »**

**Et plus...**

**Venez vous joindre à nous, le vendredi 9 juin, pour le  
grand lancement à l'Hôtel Gander, à 19 h 30 !**

**Pour plus d'information, communiquez avec la FPFTNL  
au 1 888 749-7669 ou au (709) 722-7669.**

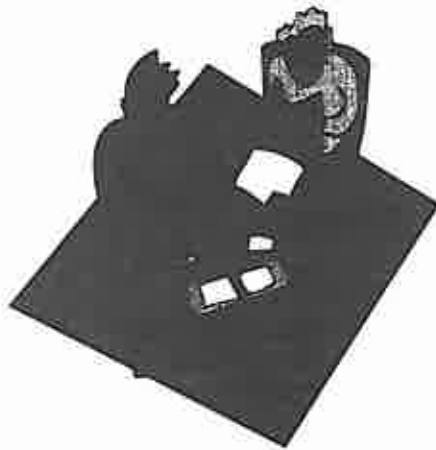
# LES DEVOIRS ET LES LEÇONS À LA MAISON

**E**n tant que parent, il est parfois difficile de savoir si nos enfants travaillent suffisamment à la maison. Combien d'entre vous avez vu vos jeunes rentrer sans leur sac d'école ? " Tu n'as pas de devoirs aujourd'hui ? " "Non ", répond le jeune.

Les recherches de Francine Bédard-Hô sur les devoirs et les leçons des élèves du secondaire révèlent les habitudes suivantes : les élèves studieux étudient plus de 11 heures par semaine et la moitié d'entre eux ont obtenu une moyenne générale de 80 pour cent dans leur dernier bulletin.

" Les devoirs et les leçons permettent à l'élève de consolider de nouvelles connaissances ou habiletés. En outre, l'élève se forme à l'autodiscipline, il devient responsable de ses apprentissages et il développe une plus grande autonomie dans la gestion de son temps : travailler seul et commencer, puis finir le travail à temps et acquérir ainsi une bonne méthodologie de travail intellectuel. Les travaux à la maison ne servent pas seulement aux élèves. Les devoirs et les leçons permettent aussi aux parents de soutenir le travail scolaire de leur enfant. Les parents poursuivent le travail de l'école à la maison et jouent le rôle de partenaires. Les recherches en éducation montrent que l'engagement des parents a des conséquences positives sur le résultat des enfants ", souligne la coordonnatrice des programmes au Conseil scolaire francophone provincial (CSFP), Renée Gauthier.

Un sondage réalisé auprès des parents d'élèves du primaire révèle que 46 pour cent des parents consacrent jusqu'à 30 minutes par jour à soutenir leur enfant dans les devoirs et les leçons à la maison et 36 pour cent passent moins de 15 minutes par jour à aider leur enfant.



Afin d'aider les parents et les enseignants, le CSFP vise à adopter une politique des devoirs et des leçons à la maison. Le CSFP a fait parvenir ce document aux enseignants et à la direction pour être étudié et modifié, s'il y a lieu.

Cette politique suggère des heures de travail à la maison pour leurs élèves. Notons que les travaux demeurent la responsabilité des enseignants.

Voici les recommandations :

- l'enseignant varie le type de devoirs (exercices, préparation, extension et création) dans le but de susciter la motivation des élèves ;
- les leçons et les devoirs sont efficaces et motivants, car ils sont liés aux contenus abordés en salle de classe. Ils permettent un transfert des connaissances travaillées en classe dans une nouvelle situation. Les difficultés des leçons et des devoirs correspondent au développement cognitif des élèves ;
- l'enseignant explique aux jeunes élèves pourquoi on leur donne des leçons à étudier et des devoirs à faire ;
- l'enseignant explique les devoirs et les leçons (comment les faire, les ressources nécessaires et les questions) avant le départ des élèves pour la maison ;
- l'enseignant échange avec d'autres collègues sur les contenus ou le temps à consacrer aux devoirs et aux leçons ;
- l'enseignant corrige les devoirs faits par les élèves : le lendemain, l'enseignant donne les réponses en classe accompagnées d'explications ;
- le temps consacré aux devoirs et aux leçons peut être d'environ 15 minutes par jour pour les élèves de la première et de la deuxième année, de 30 minutes par jour pour les élèves de la troisième et de la quatrième année et de 50 à 60 minutes par jour pour les élèves de la cinquième et de la sixième année, (du lundi au jeudi inclusivement) ;
- le temps consacré aux devoirs et aux leçons est de 11 à 20 heures par semaine pour les élèves de la septième à la douzième année ;
- les parents vérifient les devoirs et les leçons de leur enfant ;
- les parents devraient être prêts à participer à quelques rencontres de perfectionnement pour aider leurs enfants à étudier leurs leçons et à faire leurs devoirs.

# Aide aux devoirs et aux leçons

Jean Bourque, orthopédagogue, et Robert Darche, enseignant



## Mieux se connaître comme parents

Voici un petit questionnaire\* ayant pour but d'établir des stratégies favorisant le développement d'une meilleure concentration chez nos enfants. Amusez-vous à le compléter comme si c'était un jeu, sans vous juger. Ce questionnaire, sans être scientifique, peut devenir une belle occasion de relever de petits défis éducatifs en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

		OUI	NON
1.	Nous avons établi un horaire régulier pour les devoirs et les leçons.		
2.	Nous avons établi un horaire régulier pour le coucher.		
3.	Le temps consacré à la télévision et aux jeux vidéo ne dépasse pas 10 heures par semaine.		
4.	Nous sommes en mesure de pouvoir aider deux enfants ou plus dans les devoirs et les leçons.		
5.	Nous avons établi des conséquences claires pour le non-respect des règles familiales.		
6.	Nous connaissons l'enseignant de notre enfant et ses exigences en matière de travaux scolaires.		
7.	Nous acceptons, sans perdre patience, que notre enfant fasse des erreurs.		
8.	Nous félicitons notre enfant lorsqu'il réussit quelque chose.		
9.	Nous savons ce que notre enfant a à faire à tous les soirs pour ses devoirs et ses leçons.		
10.	Nous faisons étudier notre enfant à tous les soirs pendant un temps raisonnable.		
11.	Nous avons des moyens pour motiver notre enfant à faire de son mieux.		
12.	Nous appuyons l'école dans ses exigences en matière de règlements et de travaux scolaires.		
13.	Comme parent, nous avons des moments de repos et nous nous donnons des paroles d'encouragement.		
14.	Nous sommes bien informés sur les difficultés de concentration et sur la médication.		
15.	Il nous arrive fréquemment de nous sentir coupables ou " mauvais parents ".		
16.	Nous faisons pratiquer à notre enfant des moyens pour favoriser la détente.		
17.	Nous parvenons à maintenir un climat de calme à la maison au moment des devoirs et des leçons.		
18.	Nous avons aménagé un endroit adéquat pour les devoirs et les leçons avec le matériel nécessaire.		
19.	Nous incitons notre enfant à faire régulièrement des activités qui demandent de la patience telles coloriage, bricolage, jeux de société, lecture ou autres activités semblables.		
20.	Nous incitons notre enfant à étudier de façon active : à haute voix, par écrit.		

**Pointage :** accordez-vous 5 points pour chaque " oui " et enlevez-vous 5 points pour chaque " non " .

**80 points et + :** votre pointage devrait vous encourager et vous inciter à persévérer.

**60 à 70 points :** vous utilisez souvent de bonnes stratégies. Fixez-vous deux à quatre objectifs de plus.

**60 points et - :** réévaluez vos stratégies. En conseil de famille, entendez-vous sur 4 ou 5 objectifs. Choisissez ensemble ceux qui vous semblent les plus réalisables à court terme. Écrivez des moyens concrets pour les atteindre. Passez à l'action et, surtout, persévérez.

\*Extrait de la revue *Veux-tu savoir ?* de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, volume 22, n° 7.

## Dix ans déjà, nouveaux visages, nouveaux défis !

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador  
tenait son assemblée générale annuelle les 5 et 6 novembre 1999

### VOICI CE QUE VOUS EN AVEZ PENSÉ !

" J'ai beaucoup aimé la session sur l'élaboration des stratégies d'intervention auprès des couples exogames ou interculturels. "

" J'ai mieux compris l'importance de valoriser notre richesse, notre culture francophone et l'école francophone homogène. "

" Les statistiques font un peu peur : les taux d'assimilation sont alarmants. "

" Je suis content de mieux comprendre les facteurs qui motivent les parents à choisir l'école française. "

" Il nous faut rapatrier les ayants droit ! "

" J'adore ces fins de semaine, les ateliers et les discussions sont très enrichissants. "

" Très intéressant, trop court, très productif. "

" J'ai beaucoup aimé ça, j'ai eu la chance de donner mon opinion ! "

" L'organisation et les présentations étaient très bien faites. Félicitations ! "



Jenifer Soper, Albert Dugas, Renée Gauthier, Serge Gagnon, Angéline Martel

Quelques membres du Conseil provincial des parents de la FPFTNL : Marc Gignac (formateur), Sylvie Lefèvre, Julie Cayouette (présidente), Janine Durette, Sophie Thibodeau (vice-présidente), Louise Schouten (vice-présidente externe).

# MONTRE - MOI

**Apprendre, ça commence à la maison !**



*Pour les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans).  
Pour les personnes qui travaillent avec les parents et les familles.*

## **Les six thèmes de la trousse :**

les loisirs, l'épicerie,  
la voiture, le retour à la maison,  
la cuisine, le coucher.

## **Une vidéocassette pour apprendre au quotidien**

Des familles présentent des activités à faire au quotidien reliées à chaque thème de la trousse.  
Durée 24 min. 19 sec.

## **Une audiocassette et un guide de chansons**

Sur l'audiocassette *Les Rondes*, Daniel Lavoie chante vingt chansons et comptines pour les enfants.  
L'audiocassette est accompagnée d'un guide contenant les paroles et offre aussi la version instrumentale des chansons.

## **Douze fiches d'activités et un marqueur**

Pour chacun des six thèmes, deux fiches proposent des activités à faire avec les enfants. Toutes les fiches sont plastifiées et réutilisables. Un marqueur lavable est fourni.

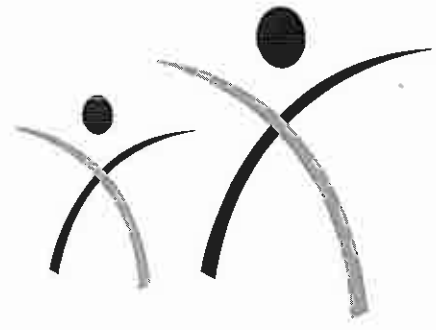
## **Une marionnette nommée Citrouille**

## **Un livre surprise pour enfants**

Offert par Québec loisirs, ce livre pour enfants peut varier d'une trousse à l'autre.

**Pour commander la trousse : SVP téléphonez au 1 888 906-5666. Coût : 20 \$**

# Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador



Depuis sa fondation en 1989, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador fait valoir l'éducation en français dans la province.

La FPFTNL rassemble cinq comités de parents bénévoles qui travaillent dans les quatre régions francophones pour l'épanouissement éducatif, linguistique, culturel et communautaire de leurs enfants. Depuis l'obtention de la gestion des écoles par les francophones et la création du premier conseil scolaire francophone provincial, l'organisme œuvre principalement dans les secteurs préscolaires et parascolaires.

## Objectifs

La FPFTNL :

- fait la promotion du rôle des parents comme les premiers éducateurs des enfants ;
- assure le regroupement et la concertation des comités de parents francophones ;
- offre des services de formation, d'information et de soutien ;
- fait la promotion des intérêts et des aspirations des comités de parents ;
- assure le respect des droits constitutionnels des parents ;

- agit comme porte-parole officielle de ses membres ;
- organise des projets d'envergure provinciale ;
- établit des partenariats avec les principaux intervenants du domaine de l'éducation.



**Publications :**

- *L'Élan des parents* ;
- dépliants pour informer les parents.

## PROGRAMMES ET SERVICES DE FRANCISATION :

### Services de prématernelle

(St. John's, Labrador City, La Grand' Terre, Cap Saint-Georges)

Les services de prématernelle sont offerts aux enfants âgés de trois et quatre ans. Les éducatrices utilisent le programme de francisation *Paul et Suzanne* qui connaît un succès fou auprès des enfants vivant en milieu minoritaire. Le programme *Paul et Suzanne* est basé sur sept principes de l'acquisition de la langue. ►





### **Camps d'activités du samedi**

Ce programme vise à motiver les enfants de la maternelle à la sixième année à utiliser la langue française après les heures de classe. Il crée une atmosphère propice à la revitalisation de la langue et de la culture avec la livraison d'activités stimulantes et amusantes. Ces camps favorisent le développement et l'épanouissement de l'identité socioculturelle chez les jeunes. Ce programme est disponible à La Grand' Terre, à Cap Saint-Georges et à Happy Valley-Goose Bay.



### **Service Après-école**

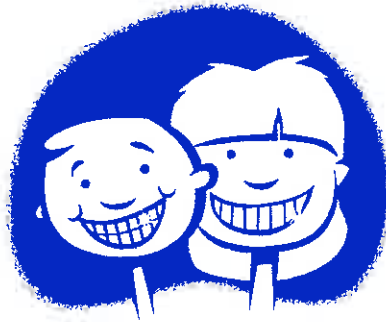
Le service Après-école a été créé pour aider les élèves à faire leurs devoirs et permettre aux enfants de socialiser en français après les cours. Ce service est offert aux jeunes de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, quatre jours par semaine.

L'Après-école est disponible à Labrador City.



### **Concours d'écriture provincial de la FPFTNL**

Le concours d'écriture provincial de la FPFTNL a pour but de stimuler l'écriture chez les écrivains en herbe tout en formant une littérature propre aux jeunes de la province. Le concours s'adresse aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année et les grands gagnants remportent une semaine dans l'un des camps suivants : **A m i c a m p** en la Nouvelle-Écosse ou **Adocamp** aux Îles de la Madeleine.



### **Visite étudiante**

La visite étudiante est une occasion pour nos jeunes de visiter les régions francophones et acadiennes et de créer ainsi des liens de solidarité et d'amitié entre eux. La visite étudiante a habituellement lieu au printemps et la destination

varie chaque année entre Labrador City, la péninsule de Port-au-Port et St. John's.



### **Francisation familiale**

Ce programme offre aux familles ayant droit un service de francisation à domicile pour les enfants qui ne fréquentent pas encore la prématernelle. Il permet ainsi aux enfants qui ne possèdent pas ou peu la langue française d'être en contact avec elle et de débiter son apprentissage dès un très jeune âge. De plus, il supporte les parents qui désirent que leurs enfants apprennent le français en les conseillant ou en leur fournissant du matériel pédagogique en français.

*Cette publication est rendue possible grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien*

